



COMMUNIQUÉ DE LA MUNICIPALITÉ N° 8/2013-2014

du 29 mars au 11 avril 2014

Renens, le 11 avril 2014

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer les principales décisions et activités de la Municipalité durant la période considérée, en annexe au dépôt de préavis, réponses aux questions, interpellations, motions ou postulats.

1. Sous la loupe

Choix du projet suite au concours d'architecture sur les bâtiments CFF

Dans le cadre général du développement de la Gare de Renens, les résultats du concours d'architecture portant sur les bâtiments du Sud des voies ont été présentés au public par le jury, le maître de l'ouvrage et la Ville de Renens le vendredi 4 avril 2014. Ce concours a permis de préciser par un projet d'architecture les intentions affichées par le plan de quartier P40, voté par le conseil communal en mai 2013. La richesse des propositions de l'ensemble des concurrents a répondu aux enjeux importants et aux contraintes complexes du site, en particulier le lien avec les autres projets en cours, la passerelle Rayon Vert et le réaménagement des espaces publics notamment.

Le lauréat est le bureau Fres Architectes à Paris et Genève. Leur projet a séduit le jury par sa belle insertion dans le tissu urbain, par la qualité des accès et des déplacements pour tous les utilisateurs, par ses volumes subtils et par l'élégance et la légèreté de ses façades. Il parvient ainsi à répondre avec clarté et précision aux difficultés du programme et du contexte.

Les projets primés font l'objet d'une exposition ouverte au public les jeudis de 17h à 19h à la gare. Une visite à l'intention des conseils communaux de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens et Renens, les quatre communes qui portent ce projet, a été organisée le lundi 28 avril à 18h. Ils ont été reçus par des représentants de la Municipalité et du maître de l'ouvrage, les CFF. Les plans ont été commentés par le président du jury, M. Ivo Frei, architecte, et par l'urbaniste de Renens, M. Martin Hofstetter.

Développement de l'accueil familial de jour de Renens en 2013

Devant faire face à de nombreuses demandes de placement, le service a trouvé des solutions qui permettent de trouver de nouvelles accueillantes et d'augmenter la moyenne annuelle du nombre d'enfants accueillis ainsi que le nombre d'heures d'accueil de manière significative.

	Nombres d'heures d'accueil	Moyenne du nombre d'enfants accueillis
2011	132'884	130
2012	157'676	147
2013	173'638	160

Le nombre d'accueillantes en milieu familial (AMF) a lui aussi augmenté, passant de janvier à décembre 2013 de 35 à 38 AMF (ces chiffres ne concernent que Renens).

En outre, Le secteur de l'accueil familial de jour de Renens connaît un fort développement, qui a conduit notamment à la création d'un 2^{ème} poste de coordinatrice à 50% prévu au budget 2014, suivi de son engagement au 1^{er} mai 2014.

L'augmentation du nombre d'heures d'accueil consécutive à une forte demande des parents a été rendu possible par un accroissement du nombre d'AMF et une plus grande charge de travail des AMF, ainsi qu'à une attention particulière de la coordinatrice sur l'optimisation des possibilités d'accueil. Cela correspond à la vision de la Municipalité.

Tous ces efforts pour satisfaire les demandes ne sont pas sans effet sur les comptes 2013. Le secteur de l'accueil familial de jour de Renens présente un dépassement par rapport au budget 2013. L'impact financier de cette hausse du nombre d'heures d'accueil se répercute principalement dans les comptes de charges, contrebalancé en partie par le compte de revenus concernant la participation des parents. Le dépassement budgétaire de Fr. 69'344.90 dans les comptes 2013 est dû principalement à l'augmentation du nombre d'heures d'accueil d'enfants renanais pris en charges par le secteur AFJ. Les autres charges de gestion et d'administration sont maîtrisées et correspondent au budget accordé.

Le budget 2014 a été estimé sur la base de 50 accueillantes pour Renens et Crissier, mais étant donné les variations induites par les horaires de placement et la participation financière des parents, il y aura lieu de faire le point en juin 2014 pour évaluer si les montants budgétés en 2014 correspondent à la réalité.

2. Autres décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

La Municipalité a décidé :

- de verser une contribution pour 2014 au Conseil régional de la **Chamberonne** pour le lieu d'écoute de la Cascade et pour l'Espace-Jeunes de la Chamberonne ;
- d'accepter l'organisation le 17 juin 2014 de la **Fête des Aînés** comportant notamment un spectacle. Les 3'215 invitations pour les Aînés de la Commune (1869 femmes dès 64 ans et 1346 hommes dès 65 ans) seront envoyées fin avril ;
- de passer commande d'un **fourgon** pour le Centre technique communal comme prévu au budget 2014, en remplacement d'un ancien véhicule qui ne passerait pas le contrôle technique sans frais supérieurs à sa valeur ;
- de répondre à la pétition intitulée "Bande cyclable de la Rue de la Paix à Renens" transmise par le Conseil communal en mars 2013 demandant de corriger la conception de cette bande. Elle a décidé de maintenir le **contresens cyclable**, mais d'entreprendre des mesures d'aménagements supplémentaires sur le tronçon contesté pour assurer la sécurité des cyclistes, dont la prise de vitesse inconsidérée pourrait être dangereuse. En

coordination avec le délégué mobilité douce du SDOL et après avoir rencontré des représentants des pétitionnaires et de Pro Vélo qui s'étaient aussi exprimés dans ce cadre, elle estime que le contresens cyclable mis en place est justifié d'un point de vue de l'accessibilité des cyclistes dans cette zone à vitesse modérée 30 km/h, vu son rôle de liaison entre le « haut » (quartier du Bugnon et des Baumettes) et le « bas » (site du Léman) de la commune en évitant les axes à forte circulation. Le risque d'un usage sauvage pour éviter des détours est réel et serait plus dangereux encore. De plus, l'usage de contre-sens cyclistes fait partie des outils d'aménagement en ville en accompagnement des zones 30. Le maintien sera fera par la pose de deux gendarmes couchés traversants, d'une signalisation au sol sous la forme de bande rouge ainsi que de la pose d'une barrière de sécurité au droit du n° 9 de la rue de la Paix. Ces aménagements seront mis en œuvre dans le courant du printemps.

La Municipalité a pris acte :

- de la tenue de la 6^{ème} édition de "**Sur le Chemin de l'Ecole**" qui a lieu du 1^{er} avril au 18 juin 2014 dans les locaux du Centre de Rencontre et d'Animation (CRA). Cet atelier est un espace de rencontre entre les jeunes enfants, un outil pour faire dialoguer l'oralité de la langue française et celle de la langue première. Actuellement, 16 enfants participent aux ateliers. Cette fréquentation fait suite au courrier d'invitation et de présentation du projet en différentes langues adressé aux familles dont les enfants commenceront l'école en août ;
- qu'il est prévu d'augmenter la présence du Travailleur social de proximité aux abords du terrain **multisport des Baumettes** et d'organiser des tournois de football entre jeunes un mercredi après-midi par mois de mars à octobre 2014 ;
- du bilan sur les activités de la **Commission Intégration Suisses Etrangers** (CISE) qui ont été nombreuses l'année passée (notamment organisation de la Fête des Voisins, participation à la Journée annuelle de la Commission fédérale pour les questions de migration, participation aux 11^{èmes} Assises de l'Immigration à Morges, célébration des 10 ans de la Permanence Info-Natu, participation à la cérémonie d'assermentation à Renens par le Conseil d'Etat des personnes naturalisées, organisation du 3^{ème} Parcours interreligieux). Parmi les projets 2014, il est déjà possible de citer la co-organisation d'une Fête des voisins dans le quartier des Corbettes ou l'organisation par le groupe école d'une conférence *Les langues des migrants, une ressource pour les langues secondes*.

La Municipalité informe :

- de la tenue du Forum de l'Observatoire de la sécurité le 4 juin 2014 à 19h00 à la buvette de la Salle de spectacles, sur la thématique *5 ans de Railfair – vers une nouvelle gare plus conviviale* ;
- que le programme du 1^{er} **Tarmac Festival**, soit la nouvelle formule du Festival de Théâtre en Herbe qui se déroulera les 13 et 14 juin 2014, est en ligne sur site www.tarmacfestival.ch.

Le Centre-ville sera investi le vendredi 13 dès 18h et le samedi 14 dès 15h avec des prestations sous tente sur la Place du Marché, et plein air sur la Place du Corso et à la rue Neuve. La Salle de spectacles accueillera également des pièces de théâtre. Venez nombreux !

LA MUNICIPALITÉ